

[ACTUALITES PRODUITS]

Additifs

Autorisation d'un nouvel additif (le sirop de polyglycitol)

Le sirop de polyglycitol est autorisé en tant qu'additif utilisé notamment dans les glaces, les produits de cacao et de chocolat et les chewing-gums dans les conditions fixées par le Règlement n°1049/2012 du 8 novembre 2012.

Le Règlement n°1050/2012 établit quant à lui les spécifications techniques de cet additif.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:310:0041:0044:FR:PDF>

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:310:0045:0046:FR:PDF>